2026-86-AT

Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE POUR DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE BRANCHEMENT POUR LE COMPTE D'ENEDIS – D56 ET RUE PIERRE GARREAU

La Mairie de Remouillé,
VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,
VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande formulée par la société SPIE Citynetwork le Bignon,

CONSIDÉRANT la réalisation de travaux de réalisation d'un branchement pour le compte d'ENEDIS, sur la D56 et rue Pierre Garreau.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 2 novembre 2026 au 22 novembre 2026, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : travaux de réalisation d'un branchement pour le compte d'ENEDIS, sur la D56 et rue Pierre Garreau.

ARTICLE 2 : Prescriptions techniques particulières :
Le pétitionnaire ou l'entreprise missionnée sont informés qu'ils doivent se renseigner pour connaître l'existence d'ouvrages à proximité de leur projet. La réalisation de tranchées, d'implantation de porteurs et chambres feront l'objet du respect des préconisations propres à ces travaux (distances, profondeurs, grillage avertisseurs, remise en état à l'identique, etc.)

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – 8ème partie « signalisation temporaire ». La fourniture et la pose de la signalisation seront assurées par l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rétrécissement ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des Services et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le mercredi 14 octobre 2026
Le Maire,
Jérôme LETOURNEAU

MAIRIE DE REMOUILLE
44140 (Loire-Atlantique)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☑

Nom : BRILLAULT Prénom : Florence
Dénomination : SPIE Citynetwork Le bignon Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0 2 4 0 6 7 6 8 8 6 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS - TAUGOURDEAU Prénom :
Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : Allée des Tanneurs
Code postal 4 4 0 0 0 Localité : NANTES Pays : FRANCE
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : mathieu.taugourdeau@enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☑
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D56 - Rue Pierre Garreau
Code postal 4 4 1 4 0 Localité : REMOUILLE
Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1) N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☐ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 0 2 1 1 2 0 2 6 Durée d'application (en jours calendaires) : 2 1

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

(0) N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☑ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement
- Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
- Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
- Autres *(à préciser)* ☐ :

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie ___ mètres — de la saillie ___ mètres

des trottoirs ___ mètres — Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants ☑ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☑ Autres *(à préciser)* ☐ :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	___ mètres	1.0 mètres
Tranchée transversale	___ mètres	___ mètres
Fonçage	___ mètres	___ mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐(3) Photos ☑

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

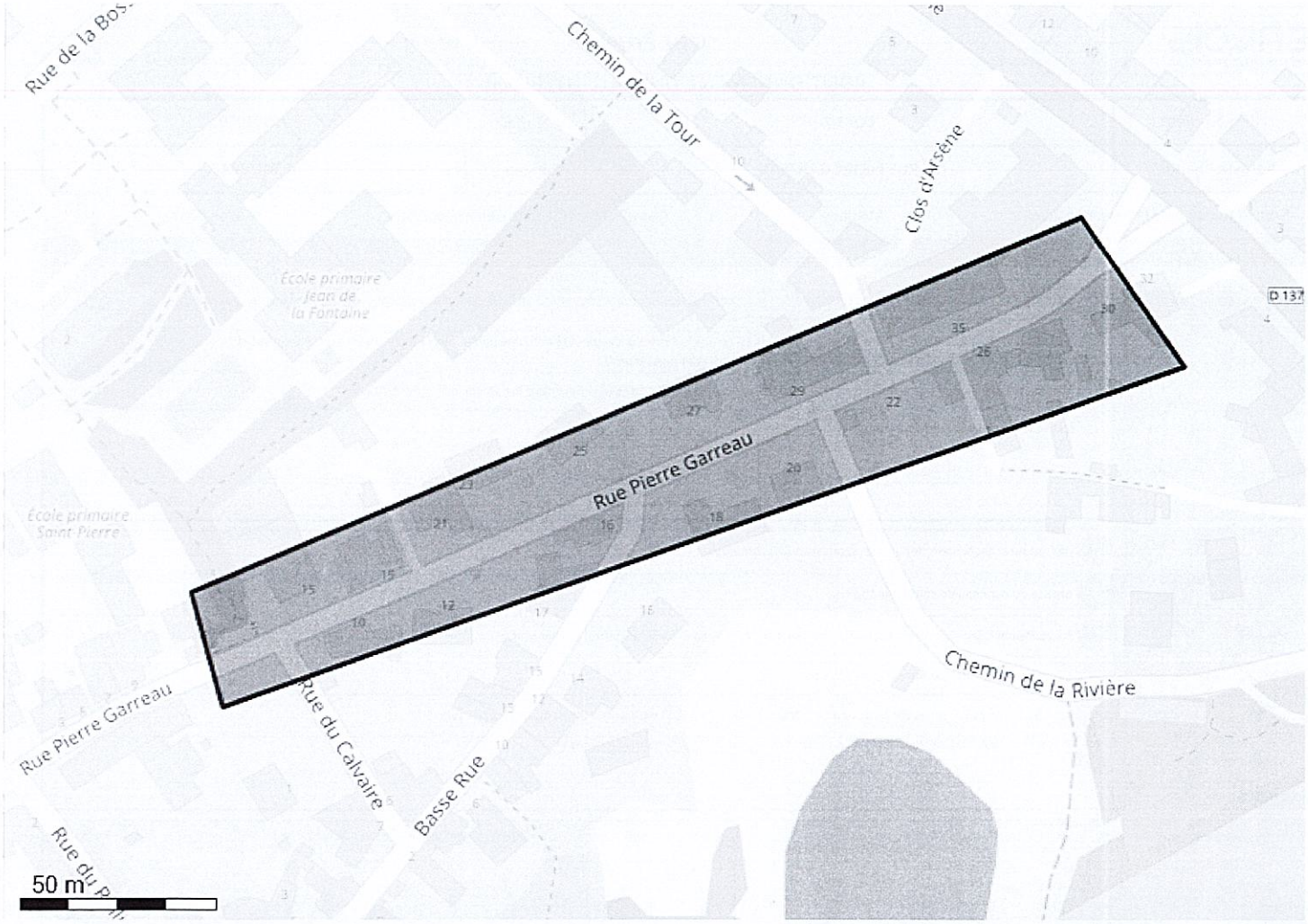
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 13/10/2026

Nom : BRILLAULT Prénom : Florence Qualité :

Signature certifiée Sogelink

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :


```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.37599766,47.05607145 -1.37589037,47.05580831 -1.3726288,47.05659041
-1.37298285,47.05693394 -1.37599766,47.05607145</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```


Polygone 1
(47.056071 -1.375998);(47.055808 -1.375890);(47.056590 -1.372629);(47.056934 -1.372983);(47.056071 -1.375998);

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

FICHE ETUDE

POSITIONNEMENT TABLEAU INTERIEUR

27/07/2026
Etude réalisée par : TALON Laure (REZE)
A transmettre à vos artisans

Nom du client :	CORTIE	N° d'affaire :	72631060
Adresse chantier :	25 RUE PIERRE GARREAU	Commune :	REMOUILLE

Nom et fonction de la personne au rdv : Madame Client — Date d'emménagement : selon délais

TRAVAUX : C07 Modification d'un branchement aéro-souterrain

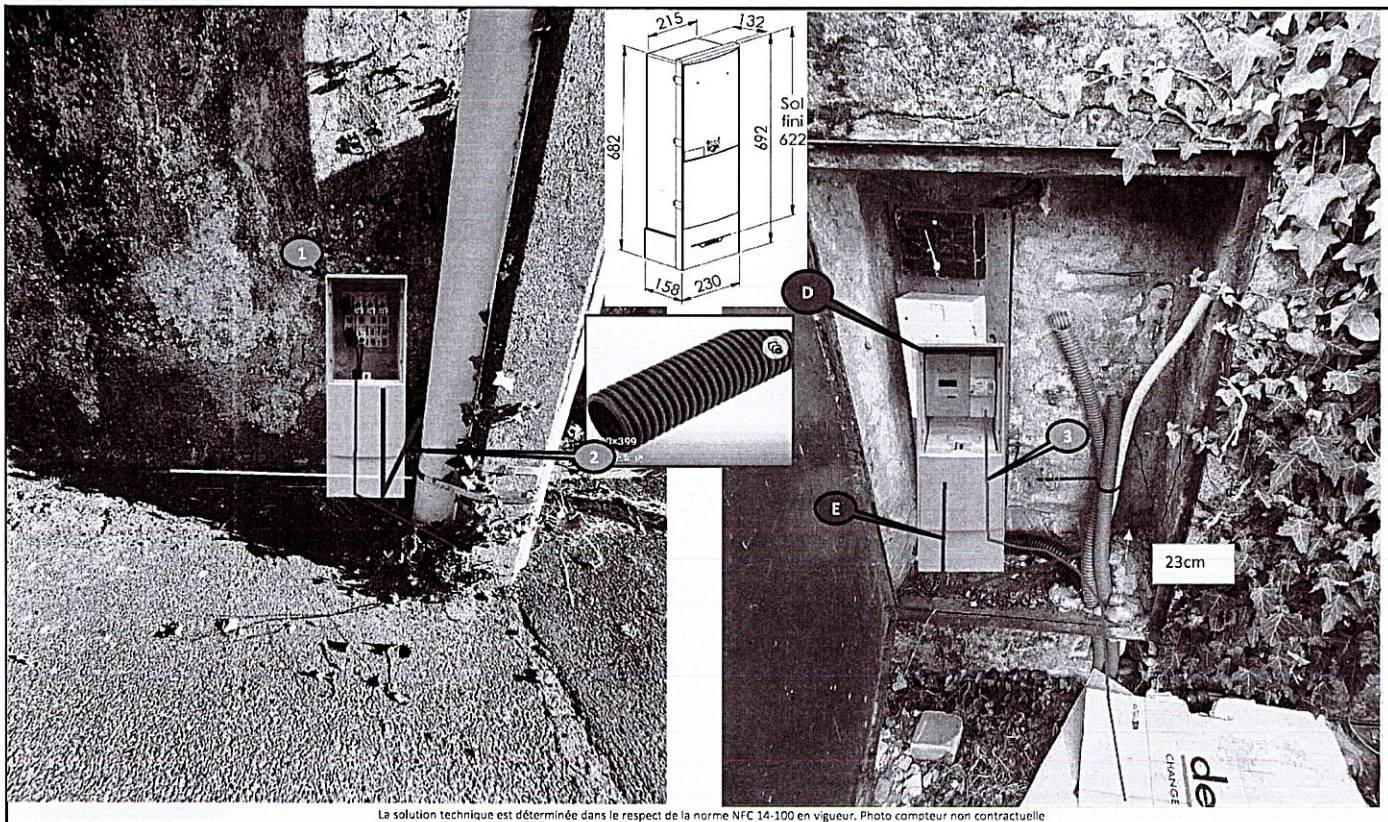
Type de voie (liaison réseau) : Communale

A charge du client :

1	• Encastrement du coffret en cassant les fondations pour passage des fourreaux (ouverture de la fondation à la charge du client, ainsi que les travaux de finition de façade) **coffret remis à la cliente le jour de l'étude**	A réaliser
2	passage d'un fourreau ROUGE diam 75 minimun (ou IK10) entre le coffret encastré côté domaine public vers la niche où sera posé le coffret avec compteur LINKY . **Le fourreau doit arriver en dessous du coffret et non au droit**	A réaliser
3	Reprise de l'installation après disjoncteur par votre électricien. Présence de celui-ci pour faire la bascule le jour des travaux.	A réaliser
	(câble entre disjoncteur et maison)	

A charge d'Enedis :

A	Dépose du branchement depuis le support jusqu'au comptage
B	dépose du panneau de comptage triphasé
C	Raccordement depuis le support en 4x25 puis en 4x35 Al sous GPC jusqu'au coffret à alimenter.
	• Terrassement liaison publique : moins de 0,50 cm en T2
D	Pose d'un coffret de comptage au dos du 1er , **MONOPHASE** , équipé compteur LINKY et disjoncteur de type S
E	Passage du câble de liaison en 2x35 AL du coffret au comptage (par le fourreau client)



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention : route passante et voitures arrivent vites, pas de stationnement dans la rue . Demander à la cliente si stationnement possible dans son entrée.

Commentaires : (Possibilité nacelle, accèssibilité, autres...)

acces nacelle ok
passage de triphasé 9 kva à monophasé 12 kva pour PAC

autres photos dans dossier*

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A					
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	1	Alu 35 mm²		9	0,35	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00	

Terrassement	Mètres T2	Mètres T2	Longueur Total
	1	0	1

L'ACCEPTATION DU DEVIS VAUT L'ACCEPTATION DE L ETUDE

Lu et approuvé, le :